{BnF Gallica

L'Intransigeant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. L'Intransigeant. 1888-08-07.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

21 Thermidor. — An 96. — N° 2946 CINQ Centimes — Paris et Départements — CINQ Centimes Mardi 7 Août 1888

L'INTRANSIGEANT

PRIX DE L'ABONNEMENT
FRANCE, CORSE ET ALGÉRIE
TROIS MOIS : 8 FR. — SIX MOIS : 15 FR. — UN AN : 28 FR.
PAYS DE L'UNION POSTALE : 3 mois, 12 fr. ; 6 mois, 22 fr. ; un an, 42 fr.
POUR LA RÉDACTION, S'ADRESSER A M. AYRAUD-DEGEORGE, SECRÉTAIRE
La rédaction ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés

Rédacteur en chef : HENRI ROCHEFORT

REDACTION et ADMINISTRATION
142, Rue Montmartre, 142
LES ANNONCES SONT REÇUES AUX BUREAUX DU JOURNAL
ADRESSER LETTRES ET MANDATS A M. ERNEST VAUGHAN
ADMINISTRATEUR

MORT D'ÉMILE EUDES

LA MORT
D'UN
SOLDAT DU PEUPLE

La République vient de perdre un de ces hommes rares, qu'on ne remplace guère, et dont l'exemple console des lâchetés, des cupidités et des turpitudes dans lesquelles la France se débat si cruellement.

Emile Eudes, celui a qui était resté, depuis la Commune, le nom de « général Eudes », est mort hier, tout à coup, de la rupture d'un anévrisme, à la salle Favié, en pleine réunion publique, au moment où il prenait la parole. Aucun des militants de la fin de l'Empire et de l'époque actuelle n'a connu de républicain plus brave et plus désintéressé. Condamné à mort sous Bonaparte, condamné à mort sous l'Assemblée de malheur, il ne connaissait de la République, exploitée par tant d'autres, que l'exil et la prison. Sa vie fut une lutte continuelle, dans laquelle il perdit tout : situation, avenir et santé.

Toujours prêt pour le combat et pour la mort à laquelle il n'avait échappé que par miracle en 1870, puisqu'il devait être fusillé le matin du 4 Septembre, à l'heure même où on apprenait le désastre de Sedan et où l'Empire tombait, il avait encore rendu à la France, le 3 décembre dernier, un éclatant service en faisant appel aux adhérents du Comité révolutionnaire central, pour s'opposer par tous les moyens à l'élection possible de Ferry à la présidence de la République.

Quand de faux ouvriers préparaient leurs futures alliances, en invitant le Conseil municipal à s'abstenir de toute démonstration, au cas où le Tonkinois serait choisi par le Congrès, Eudes allait rejoindre ses amis à l'Hôtel de Ville, d'où il adressait aux hommes du parti blanquiste les ordres de résistance.

Grâce à lui, l'indignation publique contre la candidature du dernier des lâches prit de si menaçantes proportions et souleva de telles clameurs, que l'écho en parvint jusqu'à Versailles, où on n'entendait dans les groupes parlementaires que ce cri de terreur :

« Paris est soulevé! On dit que le général Eudes est à la tête de l'émeute! »

Et Ferry, dont le triomphe était annoncé ouvertement la veille par ses complices, resta piteusement sur le carreau.

Aux élections de 1885, l'*Intransigeant* l'avait porté sur sa liste en compagnie de Vaillant, et le comité Clémenceau ayant refusé de les inscrire l'un et l'autre sur la sienne, nous nous étions nettement séparé du groupe radical où le juif polonais Sigismond Lacroix travaillait déjà à l'élimination de tous les républicains énergiques et sérieux.

Le principal caractère de la nature de notre ami Eudes : c'était la générosité et l'intrépidité. Il était avant tout l'homme du danger et des situations critiques. Le parti républicain socialiste ne connaît pas encore toute la grandeur de la perte qu'il a faite hier; nul ne peut, en effet, savoir quels sombres événements se préparent et de quelles énergies la France aura besoin.

Ce vigoureux socialiste n'était pas seulement le défenseur du peuple, c'était aussi un patriote sans mélange. Nous nous rappelons ses angoisses au moment de l'affaire Schnaebelé, quand les provocations de l'Allemagne semblaient rendre une guerre à peu près inévitable. Il se serait fait tuer pour son pays comme il se serait fait tuer pour ses convictions; car, il aimait passionnément la France qui l'avait pourtant si maltraité.

Il est tombé au champ d'honneur, en défendant une dernière fois les droits des grévistes, c'est-à-dire des pauvres et des déshérités. Ceux-ci ne l'oublieront pas plus que nous ne l'oublierons nous-même.

HENRI ROCHEFORT

NOUVELLES DE MINUIT

..... **Election à Metz.** — *Metz, 5 août :*

Election au conseil général, troisième canton de Metz :

Inscrits : 3.202. — Votants : 2.062
MM. Lanique, candidat indigène 1.079 v. Elu.
Becker, candidat immigré.. 947 —

Il s'agissait de remplacer M. Antoine, conseiller sortant, qui ne se représentait pas.

..... **Arrivée du roi de Portugal.** — *Marseille, 5 août :*

Le roi dom Luis de Portugal est arrivé cette après-midi par l'express de trois heures vingt-trois. Il a été salué à son arrivée par le comte de Valbom, ambassadeur de Portugal à Paris, le préfet, le général Japy, commandant du 15e corps, qui s'étaient rendus à la gare bien avant l'arrivée du train.

..... **Départ de l'empereur du Brésil.** — *Bordeaux, 5 août :*

L'empereur du Brésil et sa famille se sont embarqués à deux heures et demie, à bord du *Congo*, pour se rendre au Brésil.

..... **Abyssins et Italiens.** — *Moscou, 5 août :*

Suivant des nouvelles reçues directement d'Abyssinie, le fils du Négus serait encore vivant; les Abyssins seraient résolus à continuer contre les Italiens une guerre à outrance; enfin les forces du royaume s'élèveraient à 340,000 hommes, dont 200,000 auraient une mission spéciale tenue secrète.

A LA SALLE FAVIÉ

La réunion de la salle Favié. — Le bureau. — Allocution du citoyen Eudes. — Sa mort. — Désespoir de l'assemblée. — Les soins. — Devant la porte. — Animation populaire. — Vive la Commune! — Les argousins. — Trajet triomphal. — Indécentes brutalités policières.

Rue de Belleville

Comme nous l'avions annoncé, et avec nous les quelques journaux favorables à la grève, une importante réunion, organisée par le Comité révolutionnaire central, devait avoir lieu à la salle Favié.

Le quartier est en ce moment tout en fête et il règne dans le bas de la rue de Belleville une animation extraordinaire, mi-partie causée par ceux qui s'amusent et mi-partie par ceux qui sont venus manifester pour les travailleurs affamés.

Les sergents de ville se dissimulent aux coins des rues ou derrière les groupes de citoyens, comme des malfaiteurs attendant l'heure de faire un mauvais coup.

L'immense salle se garnit peu à peu; on voit successivement défiler les citoyens connus pour leur affiliation aux divers groupes révolutionnaires, puis quelques promeneurs entrant avec leurs femmes et leurs enfants, dans l'intention d'ajouter par leur nombre à l'éclat de la manifestation. Enfin des terrassiers, à figures débonnaires, aux mains rudes, aux habits bariolés de toutes couleurs.

Ceux-ci on les dispense de tous frais d'entrée; néanmoins, quelques-uns mettent bravement la main au gousset en disant :

— Nous n'avons ni femme, ni enfants; tenez, il y a de plus pauvres que nous chez les camarades.

Et ils jettent un gros sou dans la sébille.

La séance

A trois heures, le monde arrive toujours; cependant quelques voix réclament la formation du bureau et l'ouverture de la séance.

A peine l'invitation est-elle faite à l'assemblée de désigner un président, qu'une immense clameur, partie de tous les points de la salle, jette le nom du citoyen Emile Eudes.

Eudes s'avance à la tribune et continue la formation du bureau.

Sont élus : Vaillant, premier assesseur; Buisson, membre du comité de la grève, deuxième assesseur; Maquaire, secrétaire.

Sans autre préambule, le citoyen Eudes agite la sonnette et prend la parole en ces termes :

Discours du citoyen Eudes

Disons d'abord qu'on ne remarque rien de particulièrement anormal dans l'attitude le geste et la voix de l'orateur. Pourtant ses amis avaient pu remarquer, dans sa voix, quelques saccades, dans son geste un peu plus de nervosité, et dans son allure générale, l'énergie fougueuse d'un homme en proie à une sourde indignation.

Maintenant retraçons, aussi fidèlement que possible, les dernières paroles prononcées par ce loyal serviteur du peuple.

Citoyens,

A défaut de tout autre argument, savez-vous pourquoi la cause des grévistes est juste et doit être sacrée à nos yeux?...

Regardez ceux qui les défendent, regardez ceux qui les attaquent. A mesure que grandit en leur faveur la sympathie des pauvres, vous voyez grandir dans une équivalente proportion, la haine des riches pour ces parias de la terre et du travail.

Vous les voyez, ces riches et ces réactionnaires, inviter le gouvernement à prendre contre les terrassiers des mesures d'une fermeté qui rappelle les plus beaux jours de l'Empire.

Et ce gouvernement ne s'en prive pas. Vous l'avez vu à l'œuvre; il a tenu à surpasser toutes les réactions précédentes.

Honte aux riches!... honte aux conseillers municipaux qui ont trahi la cause du peuple pour passer à la bourgeoi.....

Mort du citoyen Eudes

Le mot « bourgeoisie » n'a pas été achevé. Comme s'il eût reçu par derrière un violent coup de massue, Eudes est tombé en avant, le corps ployé, la face sur la table, les mains crispant par des mouvements nerveux, le rideau qui garnit la barre de la tribune.

Il serait difficile de peindre la stupeur de toute l'assemblée que, sans exagération, on peut évaluer à deux mille cinq cents personnes.

Notre ami Vaillant, qui est sur l'estrade, se précipite pour saisir Eudes qui ne se relève pas. Un assistant, le citoyen Berthier, escalade la tribune et vient aider Vaillant à donner les premiers soins au malade.

Les premiers soins

On croit d'abord à une congestion sans importance.

La foule appelle le citoyen Susini, qui vient d'arriver dans la salle. Celui-ci accourt et, aidé de Vaillant et de plusieurs autres citoyens, il fait étendre le citoyen Eudes sur le parquet de la tribune, derrière la table; on lui arrache ses vêtements; en toute hâte, on découvre sa poitrine et l'on essaie par insufflation d'air, de rétablir la respiration.

L'émotion

La tribune est envahie en un clin d'œil. Tout le monde se précipite, tout le monde veut voir Eudes et lui porter secours. Mais cet empressement même est un danger, l'assemblée le comprend et réitère plusieurs fois ce cri :

« De l'air!... de l'air! »

On emporte notre pauvre ami dans le petit jardin qui se trouve derrière l'établissement, on l'installe sous une tente dans laquelle on a apporté des bancs rembourrés qui servent de lit au malade.

Efforts inutiles

Quelques amis seulement sont autorisés à rester auprès de Eudes. Les portes, conduisant de la salle au jardin, sont fermées, et le public respecte la consigne. Il épie, à travers les vitrages, les émotions que l'espoir ou le désespoir font naître chez chacun de nous.

Ceux qui vont et viennent, sont avidement interrogés et ne peuvent, hélas, répondre avec aucune certitude aux questions dont on les presse.

Le corps est mis à nu sous la tente; les citoyens Vaillant et Susini, se multiplient, un citoyen ne cesse de frictionner la poitrine, tandis qu'un autre essaie de raviver la respiration éteinte.

A plusieurs reprises nous appliquons devant la bouche et les narines un miroir qui ne se ternit plus!

Pourtant, Vaillant croit sentir les pulsations du pouls. Ces alternatives sont cruelles.

Reprise de la Séance

Pendant un quart d'heure, le public ignore l'état du malade.

Des conversations particulières s'engagent avec animation.

— S'il meurt, déclarent plusieurs citoyens, une bonne part de responsabilités revient aux misérables qui n'ont pas craint de verser la calomnie sur sa tête.

Pendant le brouhaha de toutes ces réflexions qui se croisent, un citoyen monte à la tribune et dit :

— Citoyens, ne craignez rien, Eudes n'est pas mort.

On applaudit avec une sorte de frénésie.

Sur cette assurance, plusieurs citoyens proposent de constituer un nouveau bureau.

Le citoyen Landrin est élu président; Buisson et Winant, assesseurs, et Maquaire, secrétaire.

Le président me croyant dans la salle, tandis que j'étais auprès de Eudes, me donne la parole et la passe, aussitôt qu'il est averti, au citoyen Winant.

Ce dernier, revenant à la question de la grève fait savoir que le matin, une réunion de grévistes a été tenu à la Bourse du Travail. Malgré la lettre du président de la chambre syndicale des entrepreneurs, les terrassiers ont voté la résistance jusqu'au bout.

On crie : « Vive la grève! »

Emotion croissante

Cependant, et malgré les bonnes paroles de l'orateur, l'assemblée ne prête qu'une attention relative. On sent que la préoccupation de tous ces hommes se porte uniquement vers le petit jardin, où l'on continue à esssayer de rappeler le malheureux Eudes à la vie.

Une préoccupation autrement poignante nous saisit, nous, Breuillé, Vaillant, Susini et les amis groupés sous la tente : qui va se charger d'apporter à la veuve et aux orphelins la fatale nouvelle?

Il n'est pas possible de cacher plus longtemps à l'assemblée houleuse la poignante vérité.

Eudes est mort!

Le citoyen Maquaire va prendre des nouvelles dans le jardin et revient annoncer à l'assemblée la terrible vérité. Le mouvement produit par l'annonce de cette catastrophe est indescriptible. Les sympathies et les désespoirs éclatent dans cette suprême minute, et, reprenant leur foi révolutionnaire, les combattants de l'idée se trouvent tous unis dans cette immense clameur :

« Vive la Commune! »

Devant la porte

La nouvelle s'est rapidement propagée. Une masse compacte de citoyens encombre les trottoirs et la chaussée de la rue de Belleville.

« Eudes est mort!... Vive la Commune! » Tels sont les cris poussés spontanément par la foule. Les agents ont envoyé chercher du renfort.

Bientôt arrive la voiture ambulancière de l'hôpital Saint-Louis, surmontée de la croix de Genève. On en tire un brancard et l'on va, dans le jardin, y installer le cadavre de notre ami regretté.

Le spectacle de la rue est grandiose. A mesure que le brancard franchit la porte de sortie, toutes les têtes se découvrent, les mouchoirs et les chapeaux s'agitent, tandis que le cri de « Vive la Commune! » est incessament répété.

Fureurs policières

La police débordée, interdite par cette manifestation imposante, irrésistible, ne disait rien.

Je me trompe.

Un agent, le numéro 29 du dix-neuvième arrondissement, a eu l'indécence de dire à l'un de ces camarades :

— Riez donc!... C'en est un de moins!

La voiture s'est mise en marche et tout le peuple suivait en acclamant Eudes, la Commune et la Révolution.

Rien de sacré comme cette manifestation spontanée.

Cependant, les agents, auxquels on avait envoyé les renforts demandés, attendent un embarras d'omnibus, se précipitent à la tête du cortège et le sépare du char, qui continue sa route par le faubourg du Temple.

Vingt fois, nous nous sommes reformés derrière la voiture funèbre, vingt fois nous avons été dispersés avec une brutalité, qui empruntait aux circonstances du moment, un caractère particulier d'abjection et de sauvagerie.

On est arrivé ainsi devant le n° 19 de la rue Réaumur, où habite la famille Eudes. Les citoyens assemblés se découvrent et rendent un dernier hommage à l'ardent révolutionnaire.

Ernest Roche.

Les anciens membres de la Commune sont priés de se réunir **aujourd'hui, à huit heures et demie du soir,** *aux bureaux de l'*Homme libre.

RUE RÉAUMUR

19, rue Réaumur, au cinquième. Nous sonnons. C'est le citoyen Marguerittes qui vient nous ouvrir. Il nous introduit dans une chambre située au fond de l'appartement et donnant sur la rue. C'est la chambre du défunt. L'ameublement est simple. Contre le mur, un lit à une personne. Sur ce lit est étendu le corps du général.

Eudes semble reposer. Son visage a conservé l'expression d'énergie et en même temps de bonhomie, qui le caractérisait. Autour de la tête est noué un foulard blanc.

Le général est là, tel qu'il a été apporté. Sa chemise, solidement empesée, est encore boutonnée jusqu'au cou. Un bouton des manchettes s'est perdu en route.

Près du cadavre de leur père, les trois filles d'Eudes pleurent en silence. De temps à autre, l'une d'elles se penche vers le front du mort et l'arrose de ses larmes.

Dans une pièce voisine sanglote leur belle-mère.

Ce spectacle est déchirant et nous nous retirons violemment ému sans trouver une parole, sans oser même par un mot de consolation, troubler la terrible douleur de cette malheureuse famille.

COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE CENTRAL

Réunion à huit heures, de tous les comités socialistes révolutionnaires adhérant au Comité révolutionnaire central, dans leurs locaux respectifs.

Urgence absolue.

Réunion à neuf heures, salle Burg, rue du Temple, 108, du Comité révolutionnaire central.

Urgence absolue.

LE GÉNÉRAL BOULANGER
A SAINTES

Le général Boulanger, accompagné d'une de ses filles, du comte Dillon et du citoyen Laisant, est parti hier soir pour Saintes, par le train de sept heures cinquante-cinq.

A la gare Montparnasse, où il est arrivé quelques minutes avant le départ du train, plusieurs centaines de citoyens l'attendaient. Au moment où sa voiture a débouché de la rue de Rennes, des cris nourris de : «Vive Boulanger!» se sont fait entendre.

Les quatre voyageurs sont montés dans un wagon-lit, qui les a amenés à Saintes ce matin à quatre heures et demie.

Le général passera la journée dans la sous-préfecture de la Charente-Inférieure, où se tient aujourd'hui la foire annuelle.

Il sera de retour à Paris, mardi, et se rendra ensuite dans le département de la Somme.

Réunion électorale

Nous recevons d'autre part de notre correspondant de Saintes les dépêches suivantes :

Saintes, 5 août.

Hier soir, à huit heures, une réunion électorale a été organisée avenue Gambetta par le délégué de la Ligue des Patriotes. Plus de cinq cents citoyens y assistaient. Le délégué de la Ligue des Patriotes a donné lecture à l'assistance d'une lettre de remerciements que le général Boulanger lui a adressée.

Cette lettre a été accueillie par de vigoureux applaudissements. Le nom du général Boulanger a été salué par des acclamations unanimes. Beaucoup de citoyens présents à la réunion ont adhéré à la Ligue des Patriotes.

La séance a été levée à dix heures, aux cris de : « Vive la République! Vive Boulanger! A bas Ferry! » et la foule s'est retirée en chantant, à travers les rues de la ville, la chanson des *Pioupious d'Auvergne*.

Le Congrès d'hier

Saintes, 5 août, 10 h. soir.

Aujourd'hui, le Congrès républicain, comprenant les sénateurs, les députés, les conseillers généraux et d'arrondissement opportunistes, des directeurs des journaux ferrystes et quelques délégués de comités cantonaux, après avoir désigné le docteur Combes, sénateur, comme président, a choisi pour candidat, malgré les protestations d'une partie de l'auditoire, M. Joseph Lair, maire de Saint-Jean-d'Angély.

Les citoyens suspects de boulangisme avaient été impitoyablement écartés de cette réunion.

LE RAPPORT DE BISMARCK
ET LA PRESSE ALLEMANDE

Il fallait s'y attendre. M. de Bismarck fait affirmer par ses reptiles que le rapport sur le mariage de la princesse Victoria, publié par la *Nouvelle Revue*, est l'œuvre d'un faussaire.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, journal officieux, se dit autorisée à déclarer que le prétendu rapport du chancelier de l'empire à l'empereur Frédéric III, publié par la *Nouvelle Revue*, est un document apocryphe de pure invention et ne reposant sur aucune base officielle.

C'est sans doute par habitude que le chancelier allemand conteste l'authenticité d'un document qui ne peut, en aucune façon, lui nuire aux yeux de la Russie. A moins cependant que M. de Bismarck, redoutant la publication de pièces plus graves, n'ait pris la précaution de les récuser à l'avance en soutenant impudemment que la première de ces pièces était falsifiée.

TROUVEZ AUTRE CHOSE!

Les journaux réactionnaires publient la « déclaration du comité monarchique de la Charente-Inférieure ».

Cette déclaration est faite en termes très nets. Le Comité adjure les électeurs charentais de ne point voter pour le général Boulanger, auquel, du reste, le document est tout entier consacré.. Les monarchistes savent quel est le danger, ils craignent de se voir enlever encore ce département, et ils font appel à toutes leurs forces pour lutter contre la candidature républicaine de l'ex-commandant du 13e corps, très populaire dans la Charente-Inférieure.

Voici un extrait typique de ce manifeste électoral :

La revision que souhaitent les royalistes et en vue de laquelle ils s'efforcent d'éclairer l'opinion, n'a rien de commum avec celle réclamée par M. Boulanger, dont le programme radical-socialiste est la négation même de tous les principes qui servent de base à l'alliance conservatrice.

Opportunistes et radicaux oseront-ils dire encore que le général Boulanger fait le jeu des réactionnaires et qu'il est soutenu par eux?

Nous savons que leur mauvaise foi est sans égale, mais nous nous demandons avec curiosité comment ils s'y prendront maintenant pour calomnier le général, en le présentant comme l'allié des monarchistes, alors que ceux-ci le combattent ouvertement.

Il faut qu'ils trouvent *autre chose*.

Les habitants de Beaune s'étaient bercés du doux espoir que M. Carnot voudrait bien s'arrêter dans leur ville, au cours du voyage qu'il doit entreprendre dans le sud-est de la France au mois d'octobre prochain.

Hélas! ils n'auront pas cette joie. Le président de la République, qui a cependant été touché de leur invitation, ne s'arrêtera pas à Beaune.

M. Carnot a été effrayé de la longueur de son premier voyage, et, cette fois, il ne s'arrêtera pas en route; telle est la réponse que le fidèle Brugère vient de faire, au nom du président, à Monsieur le maire de la ville bourguignonne.

L'OCCUPATION DE ZOULAH

Il paraît que l'occupation de Zoulah par les Italiens est un fait sans importance, telle est, assurent les journaux ministériels, l'opinion du cabinet.

D'après les mêmes organes, cette question est connexe à celle de Massaouah et doit être réglée dans les mêmes conditions, c'est-à-dire conformément aux stipulations de l'acte de Berlin.

Si nous lisons bien, cela veut simplement dire que le cabinet actuel considère que la France doit renoncer à ses droits acquis sur la baie d'Adulis et que les Italiens ont bien fait de s'emparer de Zoulah, pourvu qu'ils en informent officiellement les puissances étrangères.

M. Crispi sait maintenant qu'il n'a plus a se gêner avec nous. Soyons certains que le vassal de M. de Bismarck ne l'oubliera pas.

ÉMILE EUDES

Sous l'Empire

La mort tragique d'Emile Eudes enlève au parti révolutionnaire une de ses figures les plus sympathiques. Un de ses membres les plus convaincus et les plus droits. Quoique jeune encore — il est né en 1844, dans une petite commune de la Basse-Normandie, — il y a longtemps que notre ami était entré activement dans la carrière politique et dans la lutte ardente, à la suite de Blanqui, dont il partageait et ne devait cesser de défendre les doctrines.

Sous l'Empire, alors qu'il étudiait encore, il s'était fait un nom, rive gauche, et ses hardiesses l'avaient plus d'une fois désigné aux inquisitions de la police et aux persécutions de la magistrature. Rédacteur du *Candide*, le premier petit journal littéraire qui ait osé s'émanciper jusqu'a traiter de questions sociales, et où il écrivait à côté de Blanqui, de Tridon et de Granger, il ne tarda pas à attirer les rigueurs des tribunaux, et la petite feuille disparut supprimée.

Il passa à la *Libre Pensée*, qui eut le même destin, à la *Pensée Nouvelle*, qui lui valut plusieurs mois de prison. Mais jamais las, toujours vaillant, plus il était frappé, plus il se redressait.

Dans toutes les manifestations républicaines d'alors, il était au premier rang; il participait à l'élection mouvementée d'Henri Rochefort, on le revoyait à l'affaire de la *Marseillaise*, et je l'avais pour voisin, dans le groupe des étudiants, à l'enterrement de Victor Noir.

Condamnation à mort

Mais c'est le 14 août 1870 qu'il se révéla, parmi les audacieux qu'un régime néfaste et qu'une guerre folle et malheureuse indignaient, lorsque, accompagné de quelques amis héroïques, il se jeta sur la caserne des pompiers de la Villette, dans l'espoir de commencer un mouvement qui s'étendrait. Il fut arrêté en même temps que Brideau, et traduit devant un conseil de guerre, où le défendit notre regretté Gatineau, qui sut prolonger sa défense assez tard, après minuit, pour éloigner d'un jour l'exécution du verdict

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

prévu : la peine de mort. Ah! ce procès, rapidement mené, fut féroce. Les juges galonnés essayaient de donner le change sur les mobiles qui avaient guidé l'accusé. Ils ne craignaient pas de prétendre qu'il était payé par la Prusse... Eudes, hors de lui, se leva :

— Prenez ma tête, s'écria-t-il, mais ne me déshonorez pas.

Sa tête, en effet, c'était ce qu'on voulait. Affolé, au bord du gouffre, le gouvernement de la régente se débattait, s'imaginait que la terreur le sauverait, et eût construit mille échafauds pour donner des leçons au peuple. Eudes, de ce moment jeté dans le cachot d'où l'on ne sort que pour mourir, excita un intérêt tout nouveau et passionné dans Paris. Ses camarades manifestèrent, en corps, en sa faveur, et l'illustre Michelet rédigea la lettre de protestation qu'ils portèrent au président du conseil. On était inflexible. Il fallait une victime, et le blanquiste était tout indiqué. Déjà l'heure fatale était fixée... quand le 4 Septembre s'éveilla, emportant tout le régime écroulé, et ouvrant les portes des cellules. Eudes, libre, étonné de vivre, vit les geôliers de la prison du Cherche-Midi s'incliner sur son passage, et rejoignit les siens, avec une autorité plus forte.

Le 31 octobre

Ce n'était pas, loin de là, la fin de la mêlée. Le Comité de la Défense nationale désillusionnait et désespérait les assiégés, et, révoltés, le 31 Octobre, les bataillons civiques envahirent l'Hôtel de Ville, d'où Rochefort écœuré s'était retiré la veille.

On se souvient de cette journée, qui malheureusement n'aboutit pas et qui eût pu, si nous avions réussi, empêcher des désastres. Hélas! le soir, les « insurgés » étaient vaincus, et, forts de la parole jurée par les Jules Ferry et autres personnages sans foi, ils regagnaient leurs demeures, avec la certitude de n'être pas poursuivis. Les innocents! Le lendemain, des mandats d'amener étaient lancés contre les principaux chefs; les tribunaux militaires se réformaient, et avec un grand nombre de coreligionnaires, Eudes était, derechef, atteint. Seulement, c'était, cette fois, par contumace. Il se cacha, et, à l'armistice, sortit des fortifications et se réfugia à Bruxelles.

Sous la Commune

Il ne revint qu'en mars, un peu avant la proclamation de la Commune, se mit à la disposition du Comité central, et, élu membre du gouvernement révolutionnaire par 17,392 voix, dans le onzième arrondissement, il ne tarda pas à être délégué à la guerre, et chargé de la direction des opérations militaires, il prit part, à la tête d'un corps d'armée, à la sortie du 5 avril, et y déploya une extrême bravoure. Homme de sang-froid et de décision il eût rendu de grands services à la cause communale, si des jalousies inexpliquées ne l'avaient écarté et paralysé; mais, ceux qui, en ces temps terribles, le connurent et le jugèrent, n'ont point oublié ce qu'il valait, l'entraînement qu'exerçait autour de lui sa nature droite et généreuse. Jusqu'à la dernière minute, il combattit. La Semaine sanglante le trouva derrière les barricades, offrant son sang, encourageant ses compagnons, sans cesse à l'œuvre et au danger. Puis la défaite vint écrasante, escortée de l'épouvantable répression.

Eudes parvint à s'échapper et s'en alla manger à l'étranger ce pain de l'exil qui est si amer, quoi qu'on en dise. Il y séjourna huit longues années, rentra quand l'amnistie fut enfin votée, et jamais désarmé, reprit la plume et aborda la tribune.

Après l'amnistie

Il fut l'un des fondateurs de *Ni Dieu ni Maître*, aux côtés de son vieil ami Blanqui, et se multiplia dans les réunions où il fit entendre sa parole chaude et convaincante, en faveur des classes victimes. Charonne l'eût voulu pour représentant au Conseil municipal, lui offrit deux candidatures. Mais les possibilistes embusqués et sournois, s'alliant à l'opportunisme, arrivèrent à le faire échouer, et il continua à servir sa cause à la tribune et dans le journal. Il avait tout récemment créé l'*Homme libre* qui, en si peu de temps, a rendu déjà de si précieux services.

Cet infatigable et ce téméraire était, au demeurant, un homme doux et séduisant; il avait la main tendue et le cœur ouvert, et sa loyauté se lisait dans ses yeux. On le pleurera et on fera bien. Ils sont rares ceux qui le valent, ne se démentent pas et sur qui l'on peut compter comme nous comptions sur lui.

FANFARONS MAIS PRUDENTS

Le *Secolo*, qui se publie à Milan, proteste énergiquement contre la politique de Crispi, mais il constate avec chagrin que l'Italie se laisse entraîner par cet ex-garibaldien à des sentiments haineux contre la France :

La gallophobie augmente et envahit le pays; le parti militaire, comme en Allemagne et en Autriche, ne rêve que batailles et victoires; la haine contre la France est la synthèse des sentiments, des préjugés, que M. Crispi a développés, en s'appuyant sur l'ignorance des masses et les mauvaises passions du peuple...

Et l'Italie aveugle se prépare à le suivre; *ni de la tribune, ni de la presse* ne sort une parole pouvant dissiper les équivoques et intimer à cet homme fatal de s'arrêter dans la voie qui lui a été tracée par M. de Bismarck, qu'il suit docilement et au bout de laquelle la patrie peut rester ensanglantée et la liberté éteinte!

Ainsi, ce n'est pas seulement le ministre italien qui songe à nous déclarer la guerre, c'est la nation elle-même!

L'ingratitude est donc, pour les peuples comme pour l'individu, l'indépendance du cœur!

Il est vrai qu'elle ne se manifesterait pas d'une manière aussi éclatante, si les mangeurs de macaroni, fanfarons mais prudents, ne comptaient pas sur les mangeurs de choucroute pour leur venir en aide.

S. L.

A MONTARGIS

Est-ce l'absence de M. Floquet qui a porté la guigne à la ville de Montargis? On pourrait le croire. Jamais de mémoire d'homme, en effet, il n'avait tant plu dans la charmante petite ville du Loiret, qui avait cependant bien fait les choses pour recevoir dignement le président de la République et M. Floquet.

On sait que le président du conseil avait été invité à assister à l'inauguration du monument de Mirabeau. M. Floquet qui n'a pas été très satisfait de son voyage à Tours, a cru devoir refuser l'invitation, ce qui a été, dit le journal du pays, « une véritable déconvenue pour le département ». Pastrès poli pour M. Carnot, soit dit en passant.

M. Floquet a donné pour raison que les exigences de sa situation ne lui permettaient pas de s'absenter.

Il est si occupé M. le président du conseil!

M. Carnot, lui, n'a pas manqué au rendez-vous. Parti de Fontainebleau à une heure, il est arrivé à Montargis à deux heures.

Les pompiers, les écoles municipales, M. Cochery, les sénateurs et les députés du Loiret attendaient le président à la gare.

Plusieurs coups de canon ont été tirés.

Malgré la pluie incessante, la foule était grande et le président de la République a été accueilli aux cris de : « Vive la République! »

Devant, la statue plusieurs discours ont été prononcés. Après quelques paroles du vieux Le Royer, M. Deluns-Montand a parlé en nom du gouvernement, et le maire de Montargis lui a répondu.

Après l'inauguration, réception à la sous-préfecture. Enfin, lunch à l'hôtel de ville et toast au président prononcé par M. Cochery.

La fête étant terminée, M. Carnot a repris le train à cinq heures et est rentré à Fontainebleau à six heures du soir. C'est égal, l'éloquent M. Floquet manquait à cette fête.

INFORMATIONS

M. Cernesson, nommé député de la Côte-d'Or en remplacement de M. Carnot, vient de donner sa démission de conseiller municipal. Les électeurs du quartier d'Auteuil seront convoqués pour la fin de septembre.

***

On travaille ferme en ce moment au Palais-Bourbon pour donner de l'air à nos honorables lorsqu'ils reviendront de villégiature.

On a reconnu que le mode de ventilation employé jusqu'ici n'était pas le dernier mot du progrès éolien et on a résolu d'appliquer un nouveau système qui donne aux ventilateurs aspirants une vitesse plus grande qu'aux soufflants.

En même temps, M. de Joly, l'architecte de la Chambre, fera déposer sur le parcours des ventilateurs soufflants un certain nombre de tubes horizontaux pour amener de la vapeur à basse pression et modifier ainsi, pendant l'hiver, les conditions hygrométriques de la salle.

Ces pauvres chéris de députés se plaignaient depuis longtemps que l'atmosphère du Palais-Bourbon était malsaine. C'est aussi notre avis, mais nous sommes bien certains que les transformations n'y pourront rien.

***

Lors de son dernier passage au ministère de l'intérieur, M. Fallières avait déposé un projet de loi ayant pour objet de réduire, dans la proportion des trois quarts, le nombre des conseils de préfecture. Le cabinet qui succéda à celui dont faisait partie M. Fallières, ayant éprouvé des scrupules touchant l'opportunité de cette réforme, l'a envoyée au conseil d'Etat pour avoir son avis.

L'assemblée administrative vient de se prononcer contre le projet.

Ainsi notre « grand corps » vient de se montrer moins réformateur que M. Fallières. Comme le gouvernement doit être bien conseillé!

***

Le prince Alexandre de Battenberg a quitté Paris, après un séjour d'une journée.

L'ancien prince de Bulgarie se rend à Ostende et voyage sous le nom de comte de Hartenau.

UNE PAGE DE SOUVENIRS

Nous reproduisons un article de souvenirs publié par Eudes en 1884. Sa modestie, sa bravoure, la loyauté de son caractère et l'inaltérable fermeté de son dévouement à la cause socialiste, marquent de leur empreinte cette page que nos lecteurs nous sauront gré de publier :

CONDAMNÉ A MORT

QUATRE-SEPTEMBRE. — *Un dimanche.* — Journée semblable aux autres depuis le 28 août. Le cachot des condamnés à mort est sombre et froid. Le silence n'est interrompu que par le bruit des pas cadencés du gendarme qui monte la garde à notre porte, le fusil chargé. De temps en temps, Brideau se rappelle à moi par quelque bruit, mais une menace de la sentinelle nous avertit de ne pas même tousser.

La nuit vient, il me semble, plus tôt; j'aperçois encore une faible lueur de jour, lorsque m'arrive aux oreilles une rumeur sourde, profonde, mais puissante; elle se rapproche et je crois distinguer les cris d'une foule.

J'écoute plus attentivement et, j'en suis sûr, cette fois, c'est une manifestation sous les murs de la prison.

Cela dure une demi-heure. Tout à coup des cris plus aigus retentissent, puis un silence de mauvais augure. La sentinelle s'est repliée, non sans faire ostensiblement jouer la batterie de son arme. J'avais constaté facilement que, pendant le tumulte du dehors, cet homme était haletant; enfermé dans l'étroit espace où sont les six cellules, ne sachant quelle sorte de criminels il garde, il tremblait de tous ses membres.

Il est huit heures du soir, j'entends la marche d'une troupe en armes, elle s'arrête, et, sur l'ordre de l'officier, pénètre dans les corridors de la prison. On semble s'amasser et chuchoter à quelques pas de nos cellules. J'écoute, mais ne puis rien comprendre. J'entends cependant les mots : « fusiller », « préfet de police », « Vincennes », puis le nom de Brideau, le mien.

Cette troupe semble plutôt joyeuse, à en juger par le bruit; ils festoyent, on entend le choc des verres. Ils restent là trois longues heures.

J'essaie, mais en vain, de m'expliquer ces événements. Depuis notre condamnation — sept jours pleins — nous n'avions eu aucune nouvelle du dehors; nous ne pouvions nous imaginer les désastres stupéfiants de Wœrth et de Sedan. — Je savais seulement que presque tous nos amis étaient libres, que Blanqui pouvait encore en rallier quelques-uns autour de lui, et qu'à l'exception de Brideau et de moi, le personnel était à peu près intact, quoique dispersé. — « On avait, pensai-je, tenté, à la veille de notre exécution, de nous délivrer. On était venu en nombre pour emporter la prison d'assaut, mais on avait échoué; l'arrivée de la troupe l'expliquait assez. »

Je fus tiré de mes réflexions par un cri d'alarme poussé du dehors : « Aux armes! » La troupe sort en tumulte des couloirs, court aux armes et se précipite je ne sais où. — Onze heures sonnaient.

« C'est une nouvelle attaque du dehors, me dis-je, c'est bon signe ; Paris est en insurrection. »

Subitement, un coup, deux coups de feu sont tirés. « C'est l'attaque! » Puis quelques éclats de rire. Je reconnus alors que nous avions affaire à des gardes nationaux de l'ordre. On les devinait à la peur qu'ils trahissaient. Combien je regrettai de ne pas l'avoir su plus tôt. — Il était trop tard, car une nouvelle troupe faisait son entrée dans la cour.

Cette fois ce fut deux factionnaires qu'on nous mit à la porte de nos cellules, et ceux-ci, comme l'ancien, eurent soin de charger bruyamment leur arme.

A minuit tout était terminé. Je songeai alors à nos pauvres amis qui allaient payer de leur liberté, de leur vie, peut-être, la généreuse tentative qu'ils venaient de faire. C'en était fait! J'en augure que d'un moment à l'autre on va venir nous enlever, nous transporter à Vincennes sans doute, — le nom me revient à la mémoire, — et peut-être en finir le matin même avec nous pour ôter tout espoir et toute envie de recommencer à ceux des nôtres qui ont pu échapper au désastre.

« Bah! tôt ou tard, qu'importe! » et, le bruit cessant, je m'endors profondément.

Il est grand jour quand le porte-clefs me réveille en criant : « Debout! emportez votre baquet et votre cruche! » Sa voix est brusque comme d'habitude, mais je crois le voir sourire. J'obéis, et le baquet d'une main, la cruche de l'autre, me voilà en marche pour l'égout et la fontaine. J'essaie de me rapprocher de Brideau en suivant les longs corridors qui mènent à la cour; mais nous trouvons tous les geôliers de la prison sur notre passage. On semble nous désigner, Brideau et moi.

Nous échangeons un mot cependant : Brideau me dit qu'il était plein de confiance, qu'il croyait, d'après quelques paroles de son avocat qu'il avait vu la veille, que l'Empire était renversé. Quelque optimiste que je le connusse, je commençai à croire qu'il se passait d'étranges choses. Nous allions continuer quand un gardien nous sépara. Nous rentrons en cellule.

A neuf heures (5 septembre). — Nous entendons de nouveau le bruit d'une manifestation; mais celle-ci s'approche davantage, et nous pouvons, de nos cellules, distinguer nos noms : « Brideau », « Eudes ». De formidables coups retentissent contre la grande porte d'entrée. Au bout de vingt minutes environ, un geôlier ouvre brusquement nos cellules et nous crie : « Sortez, vous êtes libres. »

On nous mène encore au greffe, où nous trouvons M. Eugène Pelletan, membre du gouvernement provisoire, qui signe la levée d'écrou.

Aucun de nos amis n'avait été autorisé à pénétrer même dans la cour de la prison. Les gendarmes étaient toujours sous les armes.

Ma pauvre et vaillante femme seule put forcer la consigne et vint, bien émue, se jeter dans mes bras. Quelles angoisses elle avait endurées! Quel courage elle avait montré!

Nous atteignîmes enfin la rue; il était dix heures du matin, le 5 septembre. Nos amis étaient là : Blanqui, Granger, Flotte, Rigault, Breuillé, Balsenq, etc., etc., une foule nombreuse, qui attendaient avec une grande impatience, avec un commencement de colère déjà.

Nous apprîmes alors que, depuis la veille, le gouvernement retardait notre délivrance. On avait dû même envahir le domicile de M. Eugène Pelletan, situé juste en face de la prison, entraîner ce citoyen et exiger qu'il prît sur lui de nous faire ouvrir les portes du Cherche-Midi.

Telle fut pour Brideau et pour moi cette journée du *quatre* ou plutôt du cinq septembre. Nous fîmes aussi mettre en liberté les quatre malheureux citoyens condamnés comme nous et qu'à défaut de victimes au début, le gouvernement de Bonaparte avait choisis arbitrairement au hasard, grâce aux faux témoignages des agents qui reconnaissaient tout le monde, quoique n'ayant vu personne.

Ils avaient, ces pauvres infortunés, passé quinze jours dans la stupéfaction la plus complète : absolument innocents, ne connaissant rien de l'affaire de La Villette, ignorants de toute chose politique, ils ne pouvaient croire au sort qui les attendait. Et c'était cependant pour ces « criminels » que Gambetta demandait le 16 août, à la tribune de la Chambre, l'exécution sans jugement.

ÉMILE EUDES.

LES GRÈVES

La réunion de la Bourse du Travail. — Fausse nouvelle policière. — Fraudes patronales. — Les réunions d'aujourd'hui. — La situation

La grève est loin de s'apaiser. La lettre hautaine des patrons que nous avons publiée dans notre numéro d'hier a enlevé toutes chances de conciliation. Il est très important de le faire remarquer, les patrons semblent avoir pris à tâche d'exaspérer les grévistes, forts qu'ils croient être de la protection des bourgeois opportunistes et radicaux du Conseil municipal et de l'appui de la police, toujours prête à toutes les violences contre les travailleurs. C'est une grave responsabilité qu'ils encourent. Il importe qu'ils le sachent bien.

LES CHARRETIERS

A la Bourse du Travail

Il y avait encore beaucoup plus de monde que les jours précédents à la réunion d'hier.

Comme toujours, nous constatons la présence d'une grande quantité de mouchards et de gens hostiles à la grève. Ces derniers se sentent, du reste, soutenus par un nommé Charlot, terrassier, qui a accaparé la présidence.

Notre ami, le citoyen Boulé, prend la parole.

Il annonce que la chambre syndicale des entrepreneurs terrassiers a tenu, hier soir, une assemblée générale à l'issue de laquelle les patrons ont envoyé la lettre que l'on connaît.

Boulé fait suivre cette lecture de ces simples mots : « Les patrons montrent leur peu de désir de faire droit aux justes réclamations des ouvriers. A nous d'agir et de forcer le Conseil municipal à nous rendre justice! »

Il constate ensuite que la reprise du travail ne s'est effectuée que sur un petit nombre de points et il désigne au mépris des travailleurs les traîtres qui se font inconsciemment ou non les agents de l'exploitation patronale.

Se tournant alors vers le sieur Charlot, notre ami Boulé le prend à parti directement. Il lui reproche de réunir quelques amis autour de lui et de prendre des décisions en dehors de la commission de la grève. Cette scission pourrait jeter le désarroi parmi les grévistes. Il faut, ajoute-t-il, que cette situation cesse.

Le sieur Charlot, balbutie des excuses. Il est hué par l'immense majorité de la réunion. Les cris de : « Vive la grève! A bas les traîtres! » éclatent formidables et prolongés.

Mais Boulé continue son œuvre de propreté. Il exécute plusieurs individus qui combattent par derrière contre les grévistes tout en se déclarant solidaires avec eux.

L'assemblée vote l'expulsion d'un d'entre eux présent à la réunion et on lui retire sa carte de gréviste syndiqué. Le citoyen Boulé signale ensuite d'autres individus qui ont touché plusieurs fois l'allocation quotidienne, et d'autres qui se sont payés sur les listes de souscription. Il ne faut pas que de pareils faits se renouvellent. « Le devoir de chacun, dit-il, est de faire un contrôle sérieux. »

Le président donne ensuite les noms des renégats qui travaillent, notamment à Montreuil et à Vincennes.

Cris : On leur rendra visite!

Il engage à la résistance et lève la séance aux cris de : « Vive la grève! »

La sortie s'effectue dans le plus grand ordre. Les grévistes se dispersent aussitôt.

Fausse nouvelle policière

Un journal bonapartiste du soir publie l'information suivante :

« Sur plusieurs grévistes arrêtés on a trouvé des sommes d'argent relativement élevées. Questionnés sur la provenance de cet argent, ils ont tous eu la même réponse : — Ils tenaient cet argent d'individus qui leur étaient inconnus ».

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir le côté odieux de cette note, qui émane, à n'en pas douter, des misérables argousins de la préfecture de police.

Cette note ne s'est, du reste, pas trompée d'adresse. C'était bien un journal badinguet qui devait naturellelllent l'insérer.

Fraudes patronales

De tous les côtés, on nous signale des fraudes nombreuses commises par les patrons dans l'exécution de leurs travaux actuellement en cours, soit pour le compte de la ville ou des particuliers.

Certains entrepreneurs puisatiers, par exemple, trouvent leur petit bénéfice dans la grève. Un puits a-t-il 1 mètre 20 de diamètre? Ils le creusent obliquement, en tronc de cône, de telle façon qu'à sa base il n'a plus que 70 ou 80 centimètres.

Dans un hospice de Paris extra-muros, — que l'administration fasse une enquête! — on a fait venir douze mètres cubes de moellons pour quarante trois piliers, qui doivent supporter deux corps de bâtiment. C'est édifiant, n'est-ce pas?

Notez que les moellons sont tout trouvés, dans les anciennes carrières avoisinantes.

Dans certains chantiers, les gardiens de la paix chargés de « protéger », non le travail mais les patrons, sont ivres tous les soirs. Pour eux, « la grève a du bon » (textuel), un patron que nous nommerons, s'il le désire, surveille ses ouvriers le revolver au poing. Il dit à qui veut l'entendre : je préfère manger cent francs par jour plutôt que de céder d'un centime.

Un autre patron fait garder quatre ouvriers par huit agents.

Quelques-uns emploient des moellons de démolition au lieu de roche extraite des carrières.

LES RÉUNIONS D'AUJOURD'HUI

Mouvement sympathique pour les grévistes

Ce matin, à neuf heures, à la Bourse du Travail, réunion des charretiers; les patrons y sont invités. A dix heures, réunion des terrassiers.

A l'issue de sa séance tenue le vendredi 3 août, café de la Scala, le comité républicain radical socialiste du dixième arrondissement, voulant faire acte de solidarité avec les ouvriers terrassiers grévistes, une collecte faite en leur faveur a produit la somme de 10 fr. 10.

Il a été décidé que cet envoi serait adressé au journal l'*Intransigeant*.

Pour le comité,

Le président de séance : L. BŒUF.

A la suite de la réunion tenue hier à la salle Lévis, les garçons maçons ont décidé de se mettre en grève.

Comme nous le disions, en commençant, la grève se propage lentement mais invinciblement. Les ouvriers sont prêts à tout plutôt que de céder. Ils dénonceront au Conseil et aux particuliers les fraudes commises par les patrons et lutteront pour leurs revendications avec la dernière énergie.

Les Comités et la grève

Le comité républicain national du quinzième arrondissement blâme énergiquement la conduite des citoyens Bassinet et Delhomme dans le vote du Conseil municipal, relatif à la subvention à allouer aux terrassiers grévistes. Le comité déclare qu'il ne soutiendra jamais que des candidatures nettement socialistes.

Le comité républicain national revisionniste du dix-septième arrondissement s'est réuni samedi 4 août, rue Saussure, 94, café du Nord, sous la présidence de M. Saint-Martin, député. Une délégation de trois membres de la chambre syndicale des terrassiers a reçu du comité la somme de 14 fr. 25 pour subvenir aux besoins des grévistes. L'assemblée, à l'unanimité, engage ces travailleurs à persister dans leurs revendications.

Une Eruption

Rome, 4 août.

Un cratère s'est ouvert inopinément hier dans l'île Vulcano, du groupe des îles Lipari.

Le cratère a vomi à trois reprises de la cendre, de la fumée et des petites pierres.

Il y a eu aujourd'hui une nouvelle éruption, très violente, qui a causé de grands dégâts; toutefois, on ne compte aucune victime.

Le préfet a envoyé un bâtiment et divers fonctionnaires pour organiser les secours.

Les habitants évacuent l'île.

L'éruption est actuellement en décroissance, mais il y a encore de grosses colonnes de fumée.

Le télégraphe ne fonctionne pas : on pense que des poteaux télégraphiques ont été brûlés.

Allô! Marseille?

Celui qui aurait dit, il y a quelques années, que deux messieurs pourraient se parler tranquillement de Paris à Marseille, soit à travers plus de deux cents lieues de pays, comme s'ils étaient assis, dans un bon fauteuil, en face l'un de l'autre, eût été traité de fou par les gens brutaux ou de rêveur, ce qui est à peu près tout comme, par les gens aimant la politesse.

Et cela est, cependant. Hier a eu lieu l'ouverture du service téléphonique entre la vieille Lutèce et l'antique ville phocéenne.

Bien que le téléphone, établi dans les grandes villes, puis celui qui le fut peu après de Bruxelles à Paris, nous ait préparé à ne nous plus étonner de rien, ce n'est pas sans une vive curiosité que nous nous sommes rendu à la Bourse pour être témoin *de auditu* de l'extraordinaire et nouvelle expérience téléphonique.

Le chef de service nous fait pénétrer dans la cabine. Nous nous penchons sur la plaque...

— Allô!

Nous attendons anxieux.

— Allô!

— Suis-je en communication avec Marseille?

— Non, monsieur, avec Lyon.

C'est déjà bien d'entendre quelqu'un à 480 kilomètres de distance. Mais nous voulons entendre de plus loin. On rétablit la transmission interrompue par le bureau de Lyon.

— Allô!

— Allô!

— Vous êtes l'employé du service de Marseille?

— Oui, monsieur, que désirez-vous?

La voix résonne avec une clarté, une force surprenante.

N'ayant pas préparé de discours, nous sommes très embarrassé. Mais il est un sujet de conversation à la portée de tout le monde.

— Quel temps fait-il à Marseille?

— Il pleut *enormémeint*.

— Et ce matin.

— Ce *matéin*, il faisait beau *têmps*.

— C'est bien, il n'y a pas de supercherie. Je suis sûr que je suis bien en relation directe avec un Marseillais. *L'assent* y est.

Nous entendons rire notre si lointain interlocuteur, et nous nous retirons un peu stupéfait tout de même, songeant qu'il y a trois siècles, l'inventeur du téléphone eût été brûlé vif pour sorcellerie, magie blanche et noire; car vraiment, si prévenu que nous soyons par les merveilles de la science, lesquelles nous sont devenues familières au point que nous ne les remarquons même pas, on ne peut faire autrement de penser que faire la causette avec un monsieur, dont on ne pourrait contempler les traits qu'après avoir passé seize heures en chemin de fer, train rapide, tient quelque peu du prodige.

Sutter-Laumann.

LE MOUVEMENT REVISIONNISTE

Vient de paraître : *Paris libre*, feuille de combat hebdomadaire illustrée par Dardech. Un numéro : 10 centimes.

Rédacteur en chef : Armand Le Mée. Principaux collaborateurs : Paul Alexis, Gaston Santerre, Fonteille, Hector Fenillet, José de Marsac, Tilord, etc., etc.

Sommaire du 1er numéro :

Au Peuple de Paris, la Rédaction. — Manifeste du comité d'action revisionniste; Délivrance, Armand Le Mée. — Le Parti des Macchabées; Mouvement revisionniste; A la Guerre, Paul Alexis. — L'Art dans Paris, le Flâneur. — Fantaisie décadente; Revues, etc., etc.

TRIBUNAUX

Perrette sans le pot au lait

Louise Perrette comparaissait hier devant la huitième chambre correctionnelle sous l'inculpation de vol et de vagabondage. De son état elle n'est point laitière, mais matelassière, et bien que le matelas soit encore son gagne-pain, il y a longtemps qu'elle a cessé tout travail régulier. Elle ne s'en cache pas d'ailleurs, et au président qui lui demande sa profession, elle répond sans la moindre hésitation : « Je suis prostituée, monsieur le président. »

Après un interrogatoire sommaire, elle est condamnée à trois mois de prison.

— Vous êtes tous des *bedouins* (?), des ânes, des vaches, des cochons et des canailles, s'écrie-t-elle alors en s'adressant au tribunal.

Celui-ci ne paraît pas autrement offensé de ces épithètes, mais, pour le principe, il condamne l'inculpée à un an de prison.

Ce qui prouve que lorsqu'on porte le joli nom de Perrette il vaut mieux rêver :

..... De veaux, vaches, cochons, couvées,

que de donner le nom de ces estimables bêtes, d'ailleurs estimables, aux magistrats correctionnels.

Un mari clairvoyant

La cour d'assises d'Aix a jugé hier un aveugle qui, en mars dernier, avait coupé la gorge à sa femme, dont il était jaloux, à la suite de révélations qui lui avaient été faites sur la conduite de sa trop volage moitié.

Fielloux — c'est le nom de l'accusé — s'était constitué prisonnier une fois sa vengeance accomplie.

Le jury, après de courts débats, a acquitté ce pauvre aveugle.

Le crime de Bellangreville

On nous écrit de Caen :

La salle des assises, au palais de justice de Caen, était envahie dès neuf heures par une foule impatiente d'assister aux débats d'une affaire qui, depuis longtemps, occupait l'attention publique. Voici quels sont les principaux faits de ce drame qui a eu pour théâtre la petite commune de Bellangreville, située à trois lieues de Caen :

Le 29 mars 1888, vers quatre heures et demie de l'après-midi, un cadavre était trouvé dans un champ dit des « Parcs ». On reconnut immédiatement le nommé Sorel, de Bellangreville, garde particulier de M. Lauffray, notaire à Caen. Il portait à la tête deux blessures provenant de deux coups de feu tirés à bout portant et qui avaient déterminé une mort foudroyante.

La victime avait les mains dans les poches du pantalon et un bâton sous le bras gauche; son revolver, dont trois coups étaient chargés, était resté intact dans l'étui fixé à l'aide de courroies sur la poitrine. Aucune trace de lutte ne paraissait sur ses vêtements, ni sur le lieu du crime.

L'opinion publique désigna de suite, comme étant l'assassin, un sieur Corbet, amant de la femme de la victime.

Les deux amants furent immédiatement interrogés.

Corbet prétendit avoir soupé comme d'habitude chez les époux Sorel, mais être rentré chez lui à neuf heures du soir et n'être sorti que le lendemain matin, vers cinq heures et demie, pour se rendre à son travail.

La femme Sorel raconta que son mari était parti vers trois heures du matin pour faire une tournée de surveillance, au cours de laquelle il avait trouvé la mort.

Une instruction fut ouverte et des témoignages importants furent recueillis par le magistrat instructeur.

Corbet a été entendu par un passant vers dix heures, parlant encore dans la maison Sorel. Aucun de ses voisins ne l'a vu ni rentrer chez lui, le soir, ni sortir de chez lui le matin. Des voisins l'ont vu au contraire sortir pour la première fois de la maison Sorel, vers cinq heures et demie du matin.

Un expert armurier a démontré que Sorel a été tué avec son propre fusil du calibre n° 20, que seul Corbet avait pu avoir en sa possession.

Corbet et la femme Sorel furent arrêtés.

Corbet déclara aux gendarmes chargés de le conduire à la maison d'arrêt qu'il n'avouerait jamais.

C'est du reste, ce qu'il a fait à l'auditoire. Il nie être sorti avec la victime dans la nuit du 28 au 29, il prétend qu'il est rentré chez lui vers neuf heures et demie, et qu'il n'est sorti que le lendemain matin, vers cinq heures et demie; il nie avoir jamais eu des relations avec la femme Sorel.

Celle-ci a la même attitude que Corbet; elle nie avoir été la maîtresse de son coaccusé; affirme que son mari est resté couché dans la nuit du 28 au 29 jusqu'à deux heures du matin, et que c'est seulement à trois heures qu'il est parti pour faire une tournée dans les bois. Quant à Corbet, il serait rentré chez lui vers neuf heures et demie.

Elle reconnaît que Corbet est revenu le 29 au matin vers six heures, mais elle nie qu'il ait passé la nuit avec elle.

Il résulte des témoignages recueillis que Sorel n'a pu être victime d'un guet-apens, l'endroit où il a été tué étant impropre à cacher un meurtrier. La lune, d'ailleurs, rendait une surprise impossible.

L'expert armurier affirme que Sorel a été tué avec son propre fusil.

Après l'audition des témoins, l'audience a été suspendue à cinq heures et reprise à huit heures. L'avocat-général Vauduis a demandé la peine capitale contre les deux accusés.

Me Georges Laguerre qui assistait Corbet a indiqué les doutes qui planaient sur la culpabilité de son client. Si Corbet était l'assassin, il serait rentré précipitamment chez lui, et n'aurait pas passé la nuit dans la maison du garde, dans le lit de sa femme, alors qu'à tout moment on pouvait rapporter le corps de Sorel, et que la justice pourvait se présenter. Si le doute existe dans l'esprit des juges, c'est l'acquittement qui s'impose, car le jury ne peut abriter son doute sur un verdict affirmatif mitigé par les circonstances atténuantes, le doute devant profiter à l'accusé et se traduire par un acquittement.

Me Engerand, du barreau de Caen, a présenté ensuite la défense de la femme Sorel.

A minuit le jury s'est retiré dans la chambre des délibérations après une demi-heure, il est revenu avec un verdict affirmatif à l'égard des deux accusés avec admission des circonstances atténuantes.

La cour prononce alors la peine des travaux forcés à perpétuité contre Corbet et la femme Sorel.

UNE FÊTE BIZARRE

Nous relations hier, sous ce titre, les réjouissances quelque peu tragique qui se donnent à Munich en l'honneur du centenaire du roi de Bavière, Louis Ier.

La fête ne s'est pas terminée, nous écrit notre correspondant, sans quelques rixes sanglantes.

A la brasserie de la cour et à la Lowenbrau, il y a eu deux batailles en règle, causées par une altercation entre plusieurs Bavarois et des Prussiens.

On remarque d'ailleurs que, depuis l'avènement de l'empereur Guillaume au trône impérial d'Allemagne, il y a des rixes continuelles entre Bavarois et Prussiens, dans les grandes brasseries et dans les brasseries moindres de la Sendlingerstrasse et des faubourgs d'Au et de Haidhausen.

Dans toutes ces rixes, dit le *Vaterland*, on peut dire que les Prussiens sont toujours les premiers coupables. Leur morgue et leur mépris pour tout ce qui n'est pas prussien sont insupportables.

Un Explorateur

Le ministre de la marine et des colonies vient d'accorder une mission officielle à M. Treich-Laplène, ancien résident de France à Assinie, en vue d'aller, avec un convoi de ravitaillement, à la rencontre du capitaine Binger, dans le massif montagneux de Kong. On n'a pas oublié que le capitaine Binger, officier d'ordonnance du général Faidherbe, est parti il y a plus d'un an pour le Soudan français, afin de chercher une voie qui, du Niger, permît d'aboutir à Grand-Bassam, sur la côte d'Or.

A plusieurs reprises le bruit a couru que notre hardi compatriote avait été tué par les émissaires de Samory; mais, aux dernières nouvelles, on avait signalé sa présence à Kong. Des lettres adressées à sa mère et qui remontent à une date postérieure à celle à laquelle on faisait remonter sa mort, sont parvenues dans le Haut-Fleuve et ont donné tout espoir de retrouver vivant le capitaine Binger.

M. Treich-Laplène, avec le concours du gouvernement et de M. Verdier, négociant à Assinie, partira de Grand-Bassam vers la fin d'août et atteindra, suivant toutes probabilités, la région de Kong vers le 15 octobre; mais ce ne sera qu'à son retour à la côte qu'on peut espérer avoir des nouvelles certaines du résultat de ses recherches, parce qu'il ne faut pas compter dans ces parages sur les messagers isolés. Le plus souvent, les chefs nègres des régions à traverser leur créent mille difficultés et ne leur permettent pas de continuer leur route.

De Grand-Bassam, M. Treich-Laplène remontera la rivière Akba, navigable en pirogue jusqu'à 400 kilomètres de la mer; puis il se dirigera sur Kong en suivant la route de terre. Toute la région qu'il va parcourir passe pour riche en caoutchouc et en poudre d'or.

*Le meilleur mode de renouvellement consiste dans l'envoi d'un mandat-poste à l'ordre de l'administrateur de l'*INTRANSIGEANT. *On peut également s'abonner dans tous les bureaux de poste.*

NÉCROLOGIE

On annonce la mort du statuaire Prouha.

~~~~ Le célèbre portraitiste anglais Frank-Holl vient de mourir. Il était membre de l'Académie des beaux-arts de Londres.

~~~~ M. Philippe Zollinger, maître tourneur, l'un des chefs du parti socialiste à Francfort, vient de mourir.

VIN d'ALGÉRIE Constantin, 18, bd Montmartre. la pièce 31 gare Paris. 39, bd Henri IV.

Faits divers

Variations atmosphériques d'hier :

A 7 h. du matin.... 14° »/» au-dessus de 0.
A 11 h. du matin... 17° 1/2 »
A 1 h. après-midi .. 18° 1/2 »
A 7 h. du soir..... 17° »/» »

Hauteur barométrique à 8 heures : 756.

Avec la dépression barométrique s'envolent nos espoirs de beau temps. Le vent souffle du sud-ouest. Nous n'aurons eu, en somme, que deux jours sans eau; car, dès hier matin, nous avons reconquis le droit au parapluie.

Situation particulière aux ports :

Manche. — Mer agitée à Calais et Boulogne; peu agitée à Cherbourg, grosse au Havre.

Océan. — Mer très belle à Brest et Lorient.

Méditerranée. — Mer belle à Marseille, très belle à Nice.

La situation météorologique est mauvaise dans le nord-est de la France.

Grossies par des pluies torrentielles, plusieurs des rivières qui arrosent le département du Nord sont sorties de leur lit.

L'Escaut a débordé entre Condé et Mortagne, les prairies qui bordent ses rives sont complètement inondées. Dans la vallée de la Sambre, les dégâts sont encore plus considérables. Aux environs de Maubeuge surtout, l'eau s'étend à perte de vue.

Les pluies et les orages continuent dans